

OBJECTIFS :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'obtention d'un avis d'aptitude préalable à la délivrance, par l'employeur, d'une habilitation de chef de manœuvres de manutention et de levage.

- D'organiser une opération de manutention et de levage y compris dans des conditions inhabituelles, De contrôler l'élingage,
- De renseigner correctement un PV de contrôle d'adéquation,
- De diriger par gestes des conducteurs d'appareils et d'engins de levage.

CONTENU :

PHASE PRÉPARATOIRE :

En préalable à la formation, il est nécessaire d'avoir réalisé une visite des postes concernés par la formation afin d'analyser les postes de travail, comprendre votre organisation. Parce qu'une formation n'est efficace que si elle correspond à votre activité, qu'il s'agisse d'une formation destinée à du personnel de chantier, manutentionnaire, agents d'entretien ou encore administratifs. Nous vous associons à l'objectif pédagogique et nous nous adapterons à votre réalité.

THÉORIE :

- Sensibilisation aux risques, Les types d'accidents, Les statistiques.
- Le cadre réglementaire,
- Les engins de levages et leurs spécificités.
- Les appareils de levage et leur utilisation. Les rôles et responsabilités de chacun :
- Le conducteur ou l'utilisateur du moyen de levage,
- L'élingueur,
- Le chef de manœuvre,
- Les organismes de contrôles et d'inspections.
- Prise de connaissance des risques spécifiques du chantier :
- La vérification de l'angle d'élingage, La protection des arêtes vives,
- La mise sous tension de l'élingue. L'examen d'adéquation :
- Les points à vérifier :
- Le PV de l'examen d'adéquation.
- La manœuvre de la charge en sécurité et les gestes de commandement normalisés (AFNOR),

PRATIQUE :

Exercices pratiques de mise en place des appareils de levage, de contrôle des élingues et des accessoires, réalisation d'un examen d'adéquation et renseignement du PV, commandement de manœuvre de différentes charges en sécurité, Critique des exercices et recherche de ce qui peut être amélioré.

SUIVI - EVALUATIONS :

- Test de connaissances théoriques & contrôle continu pour ce qui concerne la pratique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Tour de table de positionnement préalable.
- Méthode participative, mise en situation concrète à la fin de chaque module pour évaluer les comportements et réactions des stagiaires.
- Chaque stagiaire exécute tous les gestes et exercices.
- La formation est orientée sur la prévention des risques spécifiques à l'entreprise des stagiaires.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

Document pédagogique remis à chaque stagiaire,

REFERENCES :

Conforme aux réglementations décret N°98-1084 du 02 Décembre 1998, art R 4323-19 à R 42223-55 et art R 4312-1 du Code du travail, Arrêté du 1er mars 2004 relatif aux vérifications des appareils & accessoires de levage.

PUBLIC VISE

Toute personne amenée à être habilitée chef de manœuvre de manutention et de levage par son employeur pour conduire des opérations de levage.

PRÉREQUIS

- Prendre et parler la langue française.
- Aptitude médicale reconnue pour la fonction.

TARIF

- À partir de 168€ par jour/apprenant.

DURÉE

- 21 HEURES.

EFFECTIF

- 4 mini - 16 maxi.

RECYCLAGE

- Préconisé tous les cinq ans.

LIEUX

- En intra ou en inter.

ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL DES PARTICIPANTS

Tenue de travail et chaussures de sécurité, casque de sécurité, gants de manutention. Protections auditives, baudrier (gilet de signalisation).

MODALITÉS

D'ORGANISATION

Pour la théorique : une salle de formation avec tables et chaises en quantités suffisantes.

Pour la pratique et l'examen : un moyen de levage (grue, pont roulant, etc.), une longue charge avec 2 points d'accrochage, une charge avec 4 points d'accrochage, diverses élingues avec contrôles à jour.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Renseignements auprès du référent Handicap (M. Théo Tahar).

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Slimane Tahar